

# TARIF D'HONORAIRES

---

## COUR DU BANC DE LA REINE (EN APPEL)

PROVINCE DE QUÉBEC

---

### Honoraires des Conseils, Avocats et Procureurs en Appel

---

Il y a quatre classes d'Appels comme suit :—

#### LA PREMIÈRE CLASSE D'ACTIONS SE COMPOSE DES

1. Actions personnelles, réelles ou mixtes, quand la valeur en litige dépasse \$1,000.
2. Procédures par voie d'Injonction, Quo Warranto, Mandamus, Scire Facias, Requête libellée, Prohibition et autres, en vertu des articles 997 à 1039 du Code de procédure civile, et du même genre, à moins que la classe d'action n'en soit autrement fixée par le jugement en appel.

#### LA DEUXIÈME CLASSE D'ACTIONS SE COMPOSE DES

1. Actions personnelles, réelles et mixtes, quand la valeur en litige dépasse \$400, mais ne dépasse pas \$1,000.
2. Actions réelles ou mixtes auxquelles il n'a pas été autrement pourvu.
3. Actions en séparation de corps et de biens.